

Les marches fraternelles poursuivent leur route !



LIEN SOCIAL

18/09/2025

Marcher ensemble, méditer, s'entraider, se découvrir et découvrir un patrimoine, tels sont les objectifs des marches fraternelles et spirituelles de l'équipe d'animation spi du Secours Catholique d'Aix et Arles.

Elles sont ouvertes à tous, aux bénévoles et aux personnes qu'elles accompagnent, et à tous les amis du Secours Catholique. Ces marches sont ponctuées de temps

d'animation et d'échanges fraternels dans un esprit de bienveillance.

Vendredi 03 octobre 2025

Le plateau du Grand Puech à Vernègues

Jedi 20 novembre 2025

Le Collet Blanc et l'ancien canal du Verdon à Venelles

Vendredi 16 janvier 2026

Les grottes de Calès à Lamanon

Jedi 12 mars 2026

La réserve naturelle des Marais du Vigueirat entre Arles et Fos-sur-Mer

Vendredi 22 mai 2026

Notre-Dame des Anges à Mimet

Jedi 25 juin 2026

Rencontre de fin d'année à Aix-en-Provence ou en bord de mer (à préciser)

INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire afin que les organisateurs puissent évaluer le nombre de participants et organiser le covoiturage nécessaire. Les détails pratiques de chaque marche sont envoyés aux personnes inscrites.

L'inscription se fait auprès de Pascale au 06 25 75 00 50 (laisser votre nom et téléphone)

ou par mail à tousensemble.130@secours-catholique.org

INFORMATION PRATIQUES

Les départs se feront toujours le matin vers 9h00 au point de rendez-vous.

Il est possible pour ceux qui le souhaitent de prolonger ce moment de partage par un pique-nique convivial.

Ces petites randonnées sont en général assez faciles, sans trop de dénivelé, avec des parcours entre 4 et 6 kilomètres pour des durées de deux heures à trois heures (le temps passe très vite dans la bonne humeur !).

Il faut cependant un minimum de condition physique pour y participer et ne pas oublier de porter de bonnes chaussures adaptées à la marche.

<https://bdr-aixenprovence.secours-catholique.org/notre-actualite/2025-2026-les-marches-fraternelles-poursuivent-leur-route>